

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire 29 janvier 2017 à Bérenx

Présents : 28 **Votants** : 29 « dont 1 procuration »

Dont membres du C.A. : Michel AMERIGO, Pierre AUBERT, Christophe BERGERON, Christophe CREPIN, Jean-François ESCANDE, François-Pierre GAY, Bernard HANRIOT, Jean-François MERGEN, Guillaume POLLART, Vincent SIMONET, Patrick TURPAULT .

Absents excusés : Christophe RAVAILLAULT, Yves SANCHEZ, Daniel SOKOLOFF.

Absent : Hervé RAUZY.

Président de séance : Bernard HANRIOT.

Secrétaire de séance : Christophe CREPIN.

Assesseur : Jean-Luc LACOUR.

Après le mot d'accueil du coordinateur Bernard HANRIOT, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la FFMC64 est ouverte.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Rapport Moral

Le rapport moral est présenté par le secrétaire Christophe CREPIN.

Ce rapport est disponible sur notre site internet à cette adresse :

www.ffmc64.fr/fichiers_bureau_2017/2017-01-29_AG_ffmc64-bilan_moral.pdf

Il est adopté à l'unanimité (29 pour – 0 contre - 0 abstention).

Rapport Financier

Le rapport financier est présenté par le trésorier Jean-François ESCANDE.

Ce rapport est disponible sur notre site internet à cette adresse :

www.ffmc64.fr/fichiers_bureau_2017/2017-01-29_AG_ffmc64-bilan_financier.pdf

Il est adopté (27 pour – 0 contre - 2 abstentions).

Election des membres du Conseil d'Administration

- démissionnaires : Yves SANCHEZ, Christophe RAVAILLAULT, Christophe CREPIN, Hervé RAUZY et Daniel SOKOLOFF.
- sont candidats : Jean-Pierre GEYRE, Luc-Marie ANDREANI (dit Luma), Jérôme HUPELIER, Pascal BADET et Julien DUVAL.

Ils sont tous élus (23 pour – 0 contre - 5 abstentions).

A noter qu'une personne ayant quitté l'AG, le scrutin s'est exprimé avec 28 votants.

Actualités AMDM

Jean-Pierre BALERE nous fait un point d'actualité sur l'Assurance Mutuelle Des Motards.

- Nouveau contrat spécifique pour les motos personnalisées.
- Depuis septembre 2016 une salariée de l'AMDM de Mont-de-Marsan assure une permanence au local de Lons tous les vendredis. L'objectif à terme est d'assurer une permanence 3 jours par semaine (dont le samedi).
- Pas d'augmentation de tarif pour les motos légalement non-bridées.
- l'Assemblée Régionale de l'AMDM aura lieu le 20 mars à Bayonne.

Fin de l'A.G.O.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Deux résolutions pour modifier nos statuts sont proposées au vote :

Résolution 1 : ajout des « membres de droit »

Article 5 : Membres

La FFMC 64 se compose de plusieurs catégories de membres :

- les membres adhérents : il s'agit des personnes physiques qui participent à la vie et au fonctionnement de l'association et versent une cotisation annuelle.
- les membres de droit : il s'agit exclusivement des personnes physiques qui deviennent pour la première fois sociétaires de l'Assurance mutuelle des motards (AMDM) et qui souhaitent découvrir la FFMC. Ces membres sont dispensés du versement d'une cotisation annuelle et ne disposent d'aucun droit de vote.

Par dérogation à l'article 10 "Perte de la qualité de membre de droit" des Statuts de la FFMC nationale, les personnes physiques membres de droit ont cette qualité pendant 365 jours à compter de son acquisition.

La résolution est adoptée (28 pour – 0 contre - 1 abstention).

Résolution 2 : création de plusieurs adjoints

Article 12 : le Conseil d'Administration

3 – la composition du Conseil d'Administration

...

...

Après chaque nouvelle élection, le conseil élit parmi ses membres un coordinateur, un secrétaire et un trésorier. Il peut leur désigner un ou des adjoints, également élus parmi les membres du conseil.

...

...

La résolution est adoptée à l'unanimité (29 pour – 0 contre - 0 abstention).

Fin de l'A.G.E.

A l'issue, le nouveau Conseil d'Administration se réunit pour élire les membres du « Bureau » :

- Bernard HANRIOT se représente au poste de coordinateur.
- Guillaume POLLART se présente au poste de coordinateur-adjoint.
- Christophe BERGERON se présente au poste de coordinateur-adjoint.

- Jean-François ESCANDE se représente au poste de trésorier.
- Jean-Pierre GEYRE se présente au poste de trésorier-adjoint.

- Vincent SIMONET se présente au poste de secrétaire.
- Jean-François MERGEN se présente au poste de secrétaire-adjoint.

Ils sont tous élus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration est composé des 15 membres ci-dessous :
Michel AMERIGO, Luc-Marie ANDREANI (dit Luma), Pierre AUBERT, Pascal BADET, Christophe BERGERON, Julien DUVAL, Jean-François ESCANDE, François-Pierre GAY, Jean-Pierre GEYRE, Bernard HANRIOT, Jérôme HUPELIER, Jean-François MERGEN, Guillaume POLLART, Vincent SIMONET, Patrick TURPAULT.

Pour le C.A. FFMC64
Bernard HANRIOT (coordinateur)
Christophe CREPIN (secrétaire/webmaster par intérim)

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la